



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

ZWALUW MONTAGEFIX-W BLANC
Remplace la date 24-sept.-2025

Date de révision 26-févr.-2026
Numéro de révision 1.07

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit ZWALUW MONTAGEFIX-W BLANC
Forme Cette substance/ Ce mélange contient des nanoformes

Autres moyens d'identification

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Produit d'étanchéité.

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik Benelux B.V.
Denariusstraat 11
4903 RC Oosterhout
The Netherlands
Tel: + 31 162 491 000

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Europe 112
Belgique Centre Antipoisons Belge: +32 (0) 70 24 52 45
Luxembourg Centre Antipoisons : +352 8002 5500

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

2.2. Éléments d'étiquetage

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP].

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande
EUH208 - Contient mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT] & Benzisothiazoline-3-one [BIT]. Peut produire une réaction allergique

2.3. Autres dangers

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW MONTAGEFIX-W BLANC
Remplace la date 24-sept.-2025

Date de révision 26-févr.-2026
Numéro de révision 1.07

Aucune information disponible.

PBT & vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

| Nom chimique | % massique | Numéro d'enregistre- ment REACH | Numéros CE (Numéro index) | Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] | Limite de concentration spécifique (LCS) | Facteur M | Facteur M (long terme) | Notes |
|--|-----------------|---------------------------------------|---------------------------------|--|---|--------------|------------------------------|-------|
| Silice cristalline 14808-60-7 | 0.1 - <0.5 | [5] | 238-878-4 | [B] | - | - | - | - |
| Benzisothiazoline-3- one [BIT] 2634-33-5 | 0.01 < 0.036 | 01-2120761540 -60-XXXX | 220-120-9 (613-088-00-6) | Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 2 (H330) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1A (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410) | Skin Sens. 1A :: C>=0.036% | 1 | 1 | - |
| mélange de 5-chloro-2-méthyl-2- H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiaz- ol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT] 55965-84-9 | <0.0015 | Aucune donnée disponible | 611-341-5 | Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 2 (H310) Acute Tox. 2 (H330) Skin Corr. 1C (H314) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1A (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410) (EUH071) | Eye Dam. 1 :: C>=0.6% Eye Irrit. 2 :: 0.06%<=C<0 .6% Skin Corr. 1C :: C>=0.6% Skin Irrit. 2 :: 0.06%<=C<0 .6% Skin Sens. 1A :: C>=0.0015% | 100 | 100 | B |

NOTE [5] – Cette substance est exemptée d'enregistrement selon les dispositions de l'article 2(7)(b) et de l'annexe V de REACH

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] - Notes

[B] - Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail
Note B - Certaines substances (acides, bases, etc.) sont mises sur le marché en solutions aqueuses à des concentrations diverses et ces solutions nécessitent dès lors une classification et un étiquetage différents, car les dangers qu'elles présentent varient en fonction de la concentration. Dans la troisième partie, les entrées accompagnées de la note B ont une dénomination générale du type «acide nitrique...%». Dans ces cas-là, le fournisseur doit indiquer sur l'étiquette la concentration de la solution en pourcentage. Sauf indication contraire, le pourcentage de concentration est toujours sur la base d'un calcul poids/poids.

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW MONTAGEFIX-W BLANC
Remplace la date 24-sept.-2025

Date de révision 26-févr.-2026
Numéro de révision 1.07

conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

| Nom chimique | Numéros CE (Numéro index) | Numéros CAS | DL50 par voie orale mg/kg | DL50 par voie cutanée mg/kg | Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L | Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L | Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm |
|---|---------------------------|-------------|---------------------------|-----------------------------|--|--|---|
| Silice cristalline | 238-878-4 | 14808-60-7 | - | - | - | - | - |
| Benzisothiazoline-3-one [BIT] | 220-120-9 (613-088-00-6) | 2634-33-5 | 450 | - | =0.21 mg/L (ATE dust/mist) | 0.21+ | 0.21+ |
| mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT] | 611-341-5 | 55965-84-9 | 66 | 141 | 0.17 | - | - |

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|-----------------------------|--|
| Conseils généraux | En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. |
| Inhalation | Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. |
| Contact oculaire | Consulter un ophtalmologue. |
| Contact avec la peau | Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin. |
| Ingestion | Nettoyer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|-------------------------------|--------------------------------|
| Symptômes | Aucune information disponible. |
| Effets de l'exposition | Aucune information disponible. |

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

| | |
|------------------------|--------------------------------|
| Note au médecin | Aucune information disponible. |
|------------------------|--------------------------------|

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

| | |
|---|---|
| Moyens d'extinction appropriés | Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant. |
| Moyens d'extinction inappropriés | Jet d'eau à pleine puissance. |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW MONTAGEFIX-W BLANC
Remplace la date 24-sept.-2025

Date de révision 26-févr.-2026
Numéro de révision 1.07

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Aucune information disponible.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Recueillir l'eau de nettoyage des outils et la réutiliser ou la jeter dans les systèmes d'égouts locaux. Ne pas renverser ni jeter l'eau de nettoyage dans la nature.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Mettre en place une ventilation adaptée.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Protéger du gel. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Protéger contre le gel.

Température de stockage recommandée Conserver à des températures comprises entre 5 et 35 °C. Ne pas congeler.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Produit d'étanchéité.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW MONTAGEFIX-W BLANC
Remplace la date 24-sept.-2025

Date de révision 26-févr.-2026
Numéro de révision 1.07

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

| Nom chimique | Union européenne | Belgique | Luxembourg |
|--------------------------------------|------------------------------|----------------------------------|------------------------------|
| Calcium (carbonate de) 1317-65-3 | - | TWA: 10 mg/m ³ | - |
| Magnésium (carbonate de) 546-93-0 | - | TWA: 10 mg/m ³ | - |
| Silice cristalline 14808-60-7 | TWA: 0.1 mg/m ³ ; | TWA: 0.05 mg/m ³ C | TWA: 0.1 mg/m ³ ; |

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL) Aucune information disponible

| Dose dérivée sans effet (DNEL) | | | |
|--|-------------------|--------------------------------|---------------------|
| Silice cristalline (14808-60-7) | | | |
| Benzisothiazoline-3-one [BIT] (2634-33-5) | | | |
| Type | Voie d'exposition | Dose dérivée sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
| travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé | Inhalation | 6.81 mg/m ³ | |
| travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé | Cutané(e) | 0.966 mg/kg pc/jour | |

| Dose dérivée sans effet (DNEL) | | | |
|--|-------------------|--------------------------------|---------------------|
| Benzisothiazoline-3-one [BIT] (2634-33-5) | | | |
| Type | Voie d'exposition | Dose dérivée sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Inhalation | 1.2 mg/m ³ | |
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Cutané(e) | 0.345 mg/kg pc/jour | |

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

| Concentration prévisible sans effet (PNEC) | |
|--|--|
| Benzisothiazoline-3-one [BIT] (2634-33-5) | |
| Compartiment environnemental | Concentration prévisible sans effet (PNEC) |
| Eau douce | 4.03 µg/l |
| Eau de mer | 0.403 µg/l |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW MONTAGEFIX-W BLANC
Remplace la date 24-sept.-2025

Date de révision 26-févr.-2026
Numéro de révision 1.07

| | |
|------------------------------------|------------------------|
| Usine de traitement des eaux usées | 1.03 mg/l |
| Sédiments d'eau douce | 49.9 µg/l |
| Sédiments marins | 4.99 µg/l |
| Terrestre | 3 mg/kg de masse sèche |

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

| | |
|--|---|
| Protection des yeux/du visage | Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166 |
| Protection des mains | Porter des gants appropriés. Utilisation recommandée : Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Épaisseur des gants > 0.4 mm. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374 |
| Protection de la peau et du corps | Vêtements de protection adaptés. |
| Protection respiratoire | Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire adapté. |

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|----------------------|------------------|
| État physique | Solide |
| Aspect | Pâte |
| Couleur | Blanc |
| Odeur | Caractéristique. |

| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques • Méthode</u> |
|--|--------------------------|--|
| Point de fusion / point de congélation | 0 °C | |
| Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition | 100 °C | |
| Inflammabilité | Aucune donnée disponible | |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | Aucun(e) connu(e) |
| Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucune donnée disponible | |
| Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucune donnée disponible | |
| Point d'éclair | Aucune donnée disponible | non applicable |
| Température d'auto-inflammabilité | Aucune donnée disponible | |
| Température de décomposition | | Aucun(e) connu(e) |
| pH | 7 - 9 | |
| pH (en solution aqueuse) | Aucune donnée disponible | @ 40 °C |
| Viscosité cinématique | > 21 mm ² /s | Hydrosolubilité |
| Viscosité dynamique | Aucune donnée disponible | Solubilité(s) Miscible à l'eau. Aucune donnée disponible |
| | | Coefficient de partage Aucune donnée disponible |
| | | Pression de vapeur Aucune donnée disponible |
| | | Densité relative Aucune donnée disponible |
| | | Masse volumique Aucune donnée |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW MONTAGEFIX-W BLANC
Remplace la date 24-sept.-2025

Date de révision 26-févr.-2026
Numéro de révision 1.07

| | |
|--|-------------------------------|
| apparente | disponible |
| Densité | ca. 1.61 g/cm ³ |
| Densité de vapeur | Aucune donnée disponible |
| Caractéristiques des particules | |
| Granulométrie | Aucune information disponible |
| Distribution granulométrique | Aucune information disponible |

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%) Aucune information disponible
Teneur en COV 0 g/L

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique
non applicable

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité
Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Protéger du gel. Ne pas congeler.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de stockage recommandées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW MONTAGEFIX-W BLANC
Remplace la date 24-sept.-2025

Date de révision 26-févr.-2026
Numéro de révision 1.07

Informations sur le produit

| | |
|-----------------------------|--|
| Inhalation | D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Contact oculaire | D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Contact avec la peau | D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Ingestion | D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange

| | |
|--|-------------|
| ETAmél (voie orale) | >2000 mg/kg |
| ETAmél (voie cutanée) | >2000 mg/kg |
| ETAmél (inhalation-gaz) | >20000 ppm |
| ETAmél (inhalation-poussières/brouillard) | >5 mg/L |
| ETAmél (inhalation-vapeurs) | >20 mg/L |

Informations sur les composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50, voie cutanée | CL50 par inhalation |
|--|----------------------|-------------------------------------|----------------------|
| Silice cristalline | >2000 mg/kg (Rattus) | - | - |
| Benzisothiazoline-3-one [BIT] | =450 mg/kg (ATE) | LD50 > 2000 mg/kg (Rattus) | - |
| mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT] | 66 mg/kg (Rat) | LD50 = 8141 mg/kg (Rat) OECD 402 | = 0.33 mg/L (Rat) 4h |

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut produire une réaction allergique.

Mutagénicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Ce produit contient des substances qui, à l'état brut, sont sous forme de poudre, cependant, dans ce produit, elles sont sous une forme non respirable. L'inhalation de particules de poudre / poussière est peu probable suite à l'exposition à ce produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW MONTAGEFIX-W BLANC
Remplace la date 24-sept.-2025

Date de révision 26-févr.-2026
Numéro de révision 1.07

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

| Nom chimique | Algues/végétaux aquatiques | Poisson | Toxicité pour les micro-organismes | Crustacés | Facteur M | Facteur M (long terme) |
|--|---|--|------------------------------------|---|-----------|------------------------|
| Benzisothiazoline-3-one [BIT] 2634-33-5 | EC50 3Hr 13mg/l (activated sludge) (OECD 209) | LC50 (96hr) 2.15 mg/l Cyprinodon variegatus EPA 540/9-85-006 | - | EC50(48hr) 2.94 mg/l (Daphnia Magna) OECD 202 | 1 | 1 |
| mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT] 55965-84-9 | EC50 (72h) =0.048 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201) | EC50 (96h) = 0.22 mg/L (Oncorhynchus mykiss) (OECD 211) | - | EC50 (48h) =0.1 mg/L (Daphnia magna) (OECD 202) | 100 | 100 |

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

| Silice cristalline (14808-60-7) | | | |
|--|--------------------|----------------|------------------------------------|
| mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT] (55965-84-9) | | | |
| Méthode | Durée d'exposition | Valeur | Résultats |
| OCDE, essai n° 301B : Biodégradabilité facile : Essai de | 28 jours | biodégradation | N'est pas facilement biodégradable |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW MONTAGEFIX-W BLANC
Remplace la date 24-sept.-2025

Date de révision 26-févr.-2026
Numéro de révision 1.07

| | | | |
|------------------------------|--|--|--|
| dégagement de CO2 (TG 301 B) | | | |
|------------------------------|--|--|--|

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

| Nom chimique | Coefficient de partage |
|---|------------------------|
| Benzisothiazoline-3-one [BIT] | 0.7 |
| mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT] | 0.7 |

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

Benzisothiazoline-3-one [BIT] (2634-33-5)

| Méthode | Valeur | Résultats |
|---|--------------|-------------|
| OCDE, essai n° 101 : Estimation du coefficient d'adsorption (Koc) sur le sol et les boues d'épuration par chromatographie en phase liquide à haute performance (CLHP) | 14.13 Koc | |
| OCDE, essai n° 101 : Estimation du coefficient d'adsorption (Koc) sur le sol et les boues d'épuration par chromatographie en phase liquide à haute performance (CLHP) | 1.15 log Koc | Très mobile |

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

| Nom chimique | Évaluation PBT et vPvB |
|---|------------------------|
| Benzisothiazoline-3-one [BIT] | Pas de PBT/vPvB |
| mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT] | Pas de PBT/vPvB |

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes Propriétés perturbatrices endocriniennes

Perturbateur endocrinien dans l'environnement D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.7. Autres effets néfastes Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Propriétés PMT ou vPvM Aucune information disponible.
D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer le contenu/récepteur conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Emballages contaminés Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.

Catalogue européen des déchets 08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW MONTAGEFIX-W BLANC
Remplace la date 24-sept.-2025

Date de révision 26-févr.-2026
Numéro de révision 1.07

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Remarque : Protéger contre le gel.

Transport terrestre (ADR/RID)

| | |
|--|----------------|
| 14.1 Numéro UN ou numéro d'identification | non réglementé |
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | non réglementé |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage | non réglementé |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | non applicable |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | |
| Dispositions spéciales | Aucun(e) |

IMDG

| | |
|--|----------------|
| 14.1 Numéro UN ou numéro d'identification | non réglementé |
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | non réglementé |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage | non réglementé |
| 14.5 Polluant marin | NP |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | |
| Dispositions spéciales | Aucun(e) |
| 14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI | |
| Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | non applicable |

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

| | |
|--|----------------|
| 14.1 Numéro UN ou numéro d'identification | non réglementé |
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | non réglementé |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage | non réglementé |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | non applicable |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | |
| Dispositions spéciales | Aucun(e) |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW MONTAGEFIX-W BLANC
Remplace la date 24-sept.-2025

Date de révision 26-févr.-2026
Numéro de révision 1.07

(CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR)

Contient un biocide: Contient de la C(M)IT/MIT (3:1) & BIT.

Exigences de notification pour l'exportation

Ce produit ne contient pas de substances réglementées conformément au Règlement (CE) 649/2012 du parlement Européen et du conseil relatif à l'export et à l'import de produits chimiques dangereux au-dessus des niveaux requérant un étiquetage d'après le Règlement (CE) 1272/2008. Par conséquent ce produit n'est pas sujet à la procédure de consentement préalable en connaissance de cause(PIC).

Règlement (CE) n° 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

non applicable

Polluants organiques persistants

non applicable

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

non applicable

Règlements sur les précurseurs de drogues (CE) n° 111/2005 (exportation) et 273/2004 (commerce intérieur)

Ce produit ne contient aucune substance figurant sur la liste des précurseurs de drogues.

Réglementations nationales

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Pour le texte intégral des mentions de danger et des conseils de prudence, consulter les rubriques 2 à 15

EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H310 - Mortel par contact cutané

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H330 - Mortel par inhalation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW MONTAGEFIX-W BLANC
Remplace la date 24-sept.-2025

Date de révision 26-févr.-2026
Numéro de révision 1.07

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances

Note B - Certaines substances (acides, bases, etc.) sont mises sur le marché en solutions aqueuses à des concentrations diverses et ces solutions nécessitent dès lors une classification et un étiquetage différents, car les dangers qu'elles présentent varient en fonction de la concentration. Dans la troisième partie, les entrées accompagnées de la note B ont une dénomination générale du type «acide nitrique...%». Dans ces cas-là, le fournisseur doit indiquer sur l'étiquette la concentration de la solution en pourcentage. Sauf indication contraire, le pourcentage de concentration est toujours sur la base d'un calcul poids/poids

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :
PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)
STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique
EWC: Catalogue européen des déchets
LOW: List of Wastes (see <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IATA: Association internationale du transport aérien
OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air
IMDG: Code maritime international pour le transport des marchandises dangereuses
RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

| | | | |
|---------|--|------|--|
| TWA | TWA (moyenne pondérée en temps) | STEL | STEL (Limite d'exposition à court terme) |
| AGW | Valeur limite d'exposition professionnelle | BGW | Valeur limite biologique |
| Plafond | Valeur limite maximale | Sk* | Désignation « Peau » |

| Méthode de classification | |
|---|-------------------|
| Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] | Méthode utilisée |
| Toxicité aiguë par voie orale | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par voie cutanée | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par inhalation - gaz | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard | Méthode de calcul |
| Corrosion/irritation cutanée | Méthode de calcul |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Méthode de calcul |
| Sensibilisation respiratoire | Méthode de calcul |
| Sensibilisation cutanée | Méthode de calcul |
| Mutagénicité | Méthode de calcul |
| Cancérogénicité | Méthode de calcul |
| Toxicité pour la reproduction | Méthode de calcul |
| STOT - exposition unique | Méthode de calcul |
| STOT - exposition répétée | Méthode de calcul |
| Toxicité aquatique chronique | Méthode de calcul |
| Toxicité aquatique aiguë | Méthode de calcul |
| Danger par aspiration | Méthode de calcul |
| Ozone | Méthode de calcul |

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)
Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)
Agence de protection de l'environnement des États-Unis (Environmental Protection Agency)
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
Institut national de technologie et d'évaluation du Japon (National Institute of Technology and Evaluation, NITE)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW MONTAGEFIX-W BLANC
Remplace la date 24-sept.-2025

Date de révision 26-févr.-2026
Numéro de révision 1.07

Co-operation and Development, OECD) programme d'évaluation des substances chimiques HPV
Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic
Co-operation and Development, OECD) ensemble des données d'évaluation

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 26-févr.-2026

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

Informations supplémentaires Aucune information disponible

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
Règlement (CE) n°1907/2006 modifié par le règlement (UE) n°2020/878 et règlement (CE) n°1272/2008

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité